

Censure - Autocensure

En tant qu'expression individuelle, l'écriture de soi, dès qu'il y a publication, entre nécessairement en résonance, voire en conflit, avec la société ou le jugement d'autrui. Car, rappelle Serge Doubrovsky, « quand on écrit sur soi, on écrit sur les autres » (*Le Point.fr*, « Les grands entretiens », 22-02-2011). L'écriture autobiographique s'inscrit donc au centre de questions d'ordre éthique, voire juridique, dans la mesure où il y est question de vie privée des individus.

« Visage moderne de l'Inquisition », selon l'avocat Emmanuel Pierrat, la censure a pour objectif de surveiller, contrôler ou limiter la liberté d'expression. Exercée de [...]

Bibliographie

Robert Netz, *Histoire de la censure dans l'édition*, PUF, 1997.

Emmanuel Pierrat, *Le Sexe et la Loi*, Arléa, 2000.

Id., *Le Livre noir de la censure*, Paris, Seuil.

Agnès Tricoire, *Petit traité de la liberté d'expression*, La Découverte, 2011.

Catherine Viollet et Claire Bustarret, *Genèse, censure, autocensure*, Paris, CNRS Éditions, 2005.



Auteur(s) de l'article:

[Viollet Catherine](#)

[Montémont Véronique](#)

Page:

171-173

Mots-clés:

[Autobiographie](#)

[Correspondance](#)

[Guerre](#)

[Journal personnel](#)

[Nom propre](#)

Pour citer cet article:

Viollet Catherine, Montémont Véronique, « Censure - Autocensure », dans *Dictionnaire de l'autobiographie*, dir. F. Simonet-Tenant, avec la collab. de M. Braud, J.-L. Jeannelle, P. Lejeune et V. Montémont, Paris, Champion, 2017, p. 171-173, en ligne, URL : <https://ecrisoi.univ-rouen.fr/dictionnaire/censure-autocensure>, page consultée le 12/07/2025.